



➔ En tant qu'entreprise de moins de 10 salariés du secteur Hôtellerie/Restauration, vous pouvez bénéficier de moyens supplémentaires pour renforcer les compétences de vos salariés.

Le FAFIH a retenu UMIH FORMATION pour développer les compétences des salariés de votre entreprise. 39 thèmes ont été validés dans le cadre de ce dispositif destiné aux TPE.

Grâce au concours du FPSPP, le Fafih finance intégralement le coût pédagogique des formations.

[pour + d'informations](#)

FOCUS

LE SAVIEZ-VOUS ?

ACTUALITÉS

CALENDRIER

## ➔ FOCUS

### DISPOSITIF TPE - 2016

39 Thèmes ont été validés dans le cadre du dispositif destiné aux TPE :

#### - Techniques Professionnelles :

Accords mets et vins, Accueil de la clientèle chinoise, Accueil et communication en hôtellerie, Accueil et vente additionnelle en restauration, gouvernantes et service des étages, cocktails, bartending, valoriser le service du petit déjeuner, le snacking - sandwich...

#### - Management / Droit social / Gestion

Management opérationnel, Yield management pour les hôtels – bars – restaurants, permis de former, droit social...

#### - Langues étrangères

Maîtriser les basiques du mandarin, l'anglais professionnel en hôtellerie.

#### - Web Marketing

Développer sa clientèle par les nouvelles technologies en restauration, gérer et animer les réseaux sociaux, référencement Internet et E-réputation...

#### - Normes et sécurité

Gestes et Postures, Sauveteurs secouristes du travail, Habilitations électriques...

[pour + d'informations](#)

## ❓ LE SAVIEZ-VOUS ?

### DISPOSITIF TPE 2016

**Public visé :** Salariés d'entreprises employant moins de 10 salariés, à jour du versement de leur contribution formation auprès de l'OPCA FAFIH.

**Objet :** Financement de formations en suppléments de leur budget annuel alloué

**Période :** Les actions doivent avoir bénéficié d'un accord FAFIH avant le 31/12/2016 et être réalisées au 30/06/2017

**Financement :** Grâce au concours du FPSPP, le Fafih finance :  
100% des coûts pédagogiques,  
une participation aux salaires et charges du salarié parti en formation, au réel, plafonné à 13 € / heure de formation,  
les frais annexes liés à l'action à hauteur de 8% du coût pédagogique

[pour + d'informations](#)



Nous contacter



Transférer à un ami

Tél. : 01 42 66 44 47

## i ACTUALITÉS

FORMATION OBLIGATOIRE

### ➔ 2 JOURS

#### PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE - NON ELECTRICIEN

**OBJECTIF ET CIBLES :** Personnel d'exploitation ou d'entretien "non électricien" appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques. Il a reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

**RÉSUMÉ :** Elle permet aux stagiaires de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510, et de connaître les nouveaux indices d'habilitation pour les opérations d'ordre non électrique et électrique.

[pour + d'informations](#)

### ➔ 2 JOURS

#### MANAGEMENT OPÉRATIONNEL

FORMATION COMPETENCE

**OBJECTIF :** Cette formation permet d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux préoccupations du manager en termes d'animation d'une équipe et de faire un point sur les différentes formes de management existantes.

**CIBLES :** Pour les managers qui occupent des fonctions d'encadrement.

**RÉSUMÉ :** A l'issue de cette formation, les participants seront mieux informés et plus avisés pour définir le rôle et le positionnement du Manager, exercer de manière efficace, décider, organiser et contrôler l'activité, structurer une réunion d'équipe et faire face aux situations de communication difficiles.

[pour + d'informations](#)



TOUTES LES FORMATIONS DISPONIBLES  
DANS VOTRE RÉGION !

[pour vous inscrire > cliquez ici !](#)